

TERRITOIRE DU RUANDA URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

Ruhengeri, le 2 juin 1953

Objet: Saisie-Arret
TANT c/ JEVDJENIJEVITCH

A

NO 1544 /HUIS.

Ruhengeri



6688

Monsieur J. PLUYS

Huissier,

Parquet du Nord Kivu

GOMA

Monsieur l'huissier,

J'ai l'honneur de vous transmettre la saisie-arret
reprise en marge, après l'avoir signifiée à Monsieur Lens .

L'huissier,
INTGENS N.

Intgens
1

PARQUET DU NORD KIVU A GOMA.-
D/E.-

Goma, le 8 Mai 1953.-

OBJET:

N*1420/P/Huis.-

Saisie-arrêt TANT c/ JEVDJENIJEVITCH.-

A Monsieur l'Huissier

à
RUHENGERI
=====

1372 / Huis / w.
12.5.53

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, pour signification à Monsieur Lens, colon-minier à Ruhengeri, les pièces de saisie-arrêt établies en la cause émargée.-

Je vous saurais gré de me transmettre l'original de la saisie-arrêt, dès signification.-

L'HUISSIER, J.
J. PLUYS.

